

### Préambule

*La Matapédia est un Écoterritoire habité. Ses principaux enjeux de développement sont :*

#### **1) Développement économique :**

Objectifs : - S'attaquer à la rareté de main d'œuvre;  
- Favoriser la création et le développement d'entreprises;

#### **2) Attractivité et démographie :**

Objectifs : - Favoriser le retour des jeunes;  
- Inciter les gens à s'établir et à demeurer dans La Matapédia;  
- Faciliter l'accès au logement et à la propriété.

#### **3) Identité matapédiennne :**

Objectifs : - Accroître le sentiment d'appartenance à La Matapédia;  
- Augmenter la solidarité et les collaborations intermunicipales.

#### **4) Environnement :**

Objectifs : - Assurer la protection de la biodiversité;  
- Améliorer la gestion des matières résiduelles  
- Réduire la production de gaz à effet de serre.

Pour faire face à ces enjeux de développement, **l'Écoterritoire habité de La Matapédia** compte principalement sur des leviers de financement comme les revenus éoliens qui ont permis la mise en place de mesures de développement et le Fonds Régions et Ruralité (FRR) avec les volets 2, 3 et 4.

### Les priorités d'intervention:

**Supporter** le développement et la promotion de l'entrepreneuriat et de l'entreprise ;

**Travailler** pour la rétention et l'attraction de la main-d'œuvre afin de maximiser la productivité de nos entreprises;

**Veiller** à la mise en œuvre des plans d'action en développement touristique, agricole, agroforestier et de développement durable de notre Écoterritoire habité;

**Positionner** la Matapédia comme territoire attractif pour la visiter, y demeurer, y travailler, y investir et y installer son entreprise;

**Prioriser** des projets collectifs (Culture et patrimoine, Transport collectif) tout en soutenant des projets et des initiatives locales et régionales dans une approche structurante pour le milieu;

- maintenir une enveloppe financière réservée aux municipalités.

**Appuyer** des ententes à caractère régional et des ententes sectorielles priorisées par la MRC et la région bas-laurentienne;

**Soutenir** les municipalités locales en expertise professionnelle territoriale (culturel, touristique, attractivité, etc.);

**Poursuivre** la réalisation des mandats de la MRC en matière de planification, de l'aménagement et du développement du territoire.

De façon à supporter l'entrepreneuriat et le développement du territoire, voici les **axes** qui guideront l'analyse des projets de financement. Il est à noter que les projets qui répondent à l'un de ces axes et qui s'inscrivent dans les différentes planifications du territoire seront prioritaires.

- 1- Soutenir le développement entrepreneurial (relève d'entreprise, expansion, etc.).
- 2- Soutenir les démarches d'efficacité énergétique et d'utilisation d'énergies innovantes (biomasse, éolien, écoconstruction, etc.) ou d'expérimentation de production.
- 3- Favoriser des initiatives innovantes en tourisme, en foresterie et en agriculture.
- 4- Maintenir et développer les services de proximité en milieu rural.
- 5- Soutenir des mesures pour assurer la vitalité du territoire et qui favoriseront l'arrivée d'une population nouvelle.
- 6- Soutenir la réalisation de projets qui favorisent l'implication des jeunes et des aînés.
- 7- Appuyer des initiatives et des stratégies innovantes qui favorisent les saines habitudes de vie, le loisir, le sport et l'amélioration de la qualité de vie de la population.
- 8- Appuyer des initiatives et des stratégies innovantes qui mettent en valeur la culture et le patrimoine matapédien.
- 9- Appuyer des initiatives qui visent l'amélioration, la protection et la valorisation de l'environnement dans une approche de développement durable et de gestion intégrée des ressources naturelles du territoire.